

	INSCRIPTION 2019-2020 www.equivie.org	A retourner à : Magali Boisier 106, chemin du Mont d'en Haut 74560 La Muraz Tel. + 33 450 850 366 magali@galleis.com
---	--	---

MES COORDONNEES		(merci d'écrire en majuscules d'imprimerie)	
NOM :		PRENOM :	
ADRESSE :			
Email:			
Tél. domicile :		Portable :	
Je souhaite recevoir la newsletter d'EquiVie par email		Oui :	Non :
PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE BESOIN			
NOM :		PRENOM :	
Tél. domicile :		Portable :	
COTISATION	annuelle : ouvre la possibilité de participer à toutes les activités EquiVie de votre choix	20 €	
	annuelle : pour 2 ^{ème} personne de la famille	10 €	
	ponctuelle : pour une session de 1 à 5 ateliers (sauf cycle de 3 ½ journée)	10 €	
	ponctuelle : pour un stage à la journée	10 €	

PARTICIPATION AUX ACTIVITES (Entourez l'activité et la date de votre choix)				
Activité	Intitulé et Lieu	Jour et Horaire	Prix/stage ou atelier	Dates
Oser Être	8 soirées <i>(salle bâtiment multifonctions, à côté de l'école maternelle)</i>	Mardi 19h30- 21h30	140 € + 20 € adhésion	Du 17.9.2019 au 26.5.2020
Oser Être	Soirées à la carte <i>(salle bâtiment multifonctions, à côté de l'école maternelle)</i> Chaque soirée peut être suivie indépendamment des autres	Mardi 19h30- 21h30	20 € / soirée +20€ adhésion	17.9.2019 1.10.2019 19.11.2019 21.1.2020 10.3.2020 31.3.2020 14.4.2020 26.5.2020

Délai de réservation de votre participation à une ou plusieurs activités :
= 8 jours avant la date du début des ateliers (= date de réception de votre courrier).

Règlement de votre participation :
1 chèque pour l'activité choisie + 1 chèque pour la cotisation, à l'ordre de l'Association EquiVie
(ou éventuellement en espèces = euros seulement).



Charte éthique

La charte éthique d'EquiVie définit les valeurs et engagements moraux partagés au sein de l'association, que les membres de l'association, les intervenants et les adhérents s'engagent à respecter et à faire vivre.

Elle s'applique à l'ensemble des activités proposées et garantit le respect de la ligne éthique qui anime la vie de l'association.

Elle est transmise à tous les adhérents et signée par les intervenants.

1. EquiVie inscrit ses activités dans une démarche de bien-être, d'aide, de soutien en favorisant l'accès à des espaces ressources et l'autonomie.
2. L'association est indépendante de tout mouvement politique, social ou religieux. Elle exerce une vigilance constante vis-à-vis de tout sectarisme ou enfermement idéologique.
3. Elle garantit l'accueil et l'écoute de chacun dans le respect de son individualité, de sa dignité, de ses valeurs, de sa liberté de pensée sans jugement ni discrimination. Toute personne intervenant dans le cadre de l'association utilise ses compétences dans le respect de la personne, de ses valeurs et de sa capacité de discernement propre.
4. L'association s'engage à développer une exigence de qualité des activités mais aussi de l'accueil qui doit permettre le confort de chacun.
5. L'association ne développe pas d'activité thérapeutique. Elle s'interdit de porter un diagnostic tant sur le plan physique que psychologique.
6. La vie de l'association et les activités qui y sont proposées sont animées par les principes d'ouverture, d'échange, de partage et de joie. L'association développe une logique de coopération dans laquelle chacun peut s'inscrire librement.
7. L'association s'engage à faciliter l'accès de tous aux activités, notamment dans le cadre de tarifs modérés.
8. L'association interdit toute démarche de promotion personnelle de la part des intervenants. Sont néanmoins admis la référence aux activités personnelles sur la fiche intervenant du site internet et la possibilité d'être contacté par les adhérents.